



Courrier à destination des directrices et directeurs d'écoles

A Livry-Gargan le 18 novembre 2022,

Objet : Classes à horaires aménagés musique : CHAM

Madame, Monsieur,

Le **collège Edouard Herriot de Livry-Gargan** dispose de classes à horaires aménagés musique : **CHAM**, de la 6^è à la 3^è en partenariat avec le **conservatoire de Livry-Gargan**. Ces classes sont officiellement homologuées par l'inspection académique. Ce cursus spécifique est dérogatoire : les élèves domiciliés à Livry-Gargan, Pavillons-sous-Bois, Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Coubron, Vaujours et Le Raincy peuvent bénéficier de cet enseignement si leur profil correspond aux conditions de recrutement.

Ces classes offrent à des élèves motivés par les activités musicales la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans d'excellentes conditions d'enseignement leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. Les élèves se produisent plusieurs fois par an sur scène aussi bien en formation orchestrales que vocales, sans parler des sorties pédagogiques spécifiques à ces classes. S'agissant d'un dispositif de l'enseignement public, tous les cours collectifs spécifiques aux CHAM sont gratuits.

En 2019, une convention a été signée entre le collège Herriot et le lycée Schweitzer du Raincy afin que les élèves issus des classes CHAM puissent bénéficier de points supplémentaires lors de l'affectation post 3^è, ainsi pourront-ils poursuivre un enseignement musical renforcé après accord du professeur et du chef d'établissement du collège.

Pour la rentrée 2023, 27 élèves seront retenus pour la classe de 6^è. Afin d'informer les familles des élèves susceptibles d'être intéressés par ce dispositif, vous trouverez ci-joints plusieurs documents explicatifs. Une vidéo de présentation est disponible sur la chaîne Youtube Musique Cham Livry : <https://youtu.be/uD5ujF57W1o> (QR Code ci-dessous)

Une réunion de présentation sera organisée le **MARDI 13 décembre 2022** au collège à 18H

Merci de bien vouloir transmettre un dossier et flyer à tous vos élèves de CM2 pratiquant la musique. La date butoir des retours de dossier est le mercredi 15 mars 2023.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à ce courrier.

Pour toutes informations n'hésitez pas à contacter les personnes mentionnées ci-après.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Mme Ramon,
Principale du collège E. Herriot

Mme Pin,
Professeur référent des CHAM
pinmarie@yahoo.fr

